

## Déclaration de BetterAid sur l'Accord de Partenariat de Busan pour une Coopération pour le Développement Efficace

La société civile s'est réunie en une seule et même communauté et participé activement aux processus ayant mené au FHN-4 de Busan, y compris aux négociations finales. Nous avons rejoint les acteurs du développement en réservant un bon accueil à l'accord de Busan portant sur un nouveau partenariat mondial.

Par rapport à Accra, le Partenariat de Busan constitue une avancée dans de nombreux domaines essentiels pour la société civile. Pour la première fois depuis la Déclaration de Paris, l'appropriation démocratique a été reconnue comme un principe fondamental de la coopération au développement mise en œuvre par le biais de partenariats inclusifs. Le nouveau partenariat prévoit le passage d'un agenda de l'efficacité de l'aide adoptant une perspective technique à un nouvel agenda sur l'efficacité du développement, plus inclusif, plus politique et tourné vers les résultats fondés sur les droits, tels que les résultats en termes de développement, plutôt que sur la fourniture de l'aide.

Par le biais du Partenariat de Busan, un nouveau cadre de gouvernance mondiale déplacera l'agenda du développement vers un cadre plus large et plus inclusif, impliquant non seulement le CAD de l'OCDE, mais aussi les Nations Unies, les acteurs de la Coopération Sud-Sud, les parlementaires et les autorités locales, la société civile et le secteur privé.

Le document de Busan s'inscrit également fortement en faveur de la promotion d'un environnement propice pour la société civile, qui soit basé sur les droits, et approuve les Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC.

Cependant, nous sommes préoccupés de constater que le Document final de Busan :

- Ne contient aucun engagement explicite en faveur de l'adoption d'approches fondées sur les droits humains. Nous sommes également convaincus qu'il ne prête pas une attention suffisante aux droits des femmes, au droit au développement et à la justice environnementale.
- Néglige le travail inachevé et les lacunes en termes de mise en œuvre des engagements pris à Paris et à Accra. Les quelques engagements concrets, objectifs et dates limites ayant été inclus dans les avant-projets de document final ont été supprimés en raison de l'objection des pays donateurs.
- Réduit les engagements en faveur de principes communs pour les convertir en de simples références volontaires pour les partenaires du développement des BRICS dans la coopération Sud-Sud.
- Retient la croissance induite par le secteur privé comme cadre du développement. Les accords conclus attribuent un rôle important au secteur privé lucratif, et n'incluent aucune vision globale ni aucun cadre politique permettant d'exiger des entreprises qu'elles rendent des comptes par rapport aux principes de l'efficacité du développement.
- Bien que le Document final de Busan reconnaisse l'existence d'une nouvelle donne, il convient désormais de garantir la surveillance de la mise en œuvre ainsi que la participation active des citoyens au processus.

L'impact du partenariat de Busan dépend grandement du processus de suivi, dont l'ensemble des modalités doit encore être convenu. La société civile reste prête à s'engager et à contribuer de manière significative, au niveau national et mondial, au processus engagé par le Partenariat mondial de Busan pour une coopération pour le développement efficace, qui n'en est qu'à ses prémisses.